



# Vallées en Champagne

---

**Nombre de membres  
en exercice:** 32

**Présents :** 26

**Votants:** 28

**Convocation du:**  
22 février 2017

**Séance du 01 mars 2017**

L'an deux mille dix-sept et le premier mars l'assemblée régulièrement convoquée le 01 mars 2017, s'est réunie sous la présidence de

**Sont présents:** Bruno LAHOUATI, Jacqueline PICART, Claude PICART, Béatrice LARANGOT, Jean-Yves ROULOT, Francis DAGONET, Olivier PICART, Jean-Michel CHAMPAGNE, Alain DESTOUCHES, Françoise BARON, Elodie BEAUMONT, Jean-Pierre BECHARD, Dominique BRZEZULA, Raynald DUBUS, Olivier FARARD, Romain FAYE, Pascal LOBRY, Eric MERAT, Joël NEYRINCK, Jean-Louis PICART, Josiane RENARD, Marylène SOURDET, Louison TANET, Rémy THOMAS, Nelly TRICONNET, Valérie VAN GYSEL

**Représentés:** Pierre TROUBLE par Francis DAGONET, Marcel DARTINET par Claude PICART

**Excuses:** Renan CONCINA, Manon DAGONET, Thierry FALLET, Rénaud LABBEE

**Absents:**

**Secrétaire de séance:** Nelly TRICONNET

---

## 1 – Approbation du dernier conseil municipal du 23 janvier 2017

Monsieur le maire invite le conseil municipal à approuver le compte rendu de la séance précédente. Des conseillers ont constatés que certaines numérotations étaient doublées. Le problème a été constaté avant de le présenter ce jour en conseil, donc tout a été rectifié. Ce compte-rendu est adopté à l'unanimité.

---

## 2 - Projet de rapport de la CLECT-Attribution de compensation DE\_2017\_022

Monsieur le maire informe au conseil municipal, que suite à la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) de la Communauté d'agglomération de la Région de Château-Thierry qui s'est réunie le vendredi 27 février 2017 et qui a approuvé, au terme de ses travaux, le rapport relatif à la fixation libre des attributions de compensation prenant en compte la neutralisation fiscale des effets de la fusion avec les Communautés de communes de Condé en Brie, du Tardenois, et l'extension à 21 communes de la Communauté de communes de l'Ourcq et du Clignon, les montants des attributions 2017 doivent être votés.

Comme le prévoit l'article 1609 nonies C du CGI, cette fixation libre des attributions de compensation nécessite des délibérations concordantes du conseil communautaire, prise à la majorité des deux tiers de ses membres, et de chacune des communes intéressées.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts,

Vu la délibération du Conseil communautaire du 9 février 2017 adoptée à la majorité des deux tiers de ses membres, portant notification des attributions de compensation prévisionnelles 2017,

Vu le rapport de la CLECT adopté le 27 février 2017,

Le conseil municipal, après débat, approuve, pour la commune de Vallées en Champagne, les montants des attributions de compensation 2017 suivant :

|   |   |             |
|---|---|-------------|
| Attribution de compensation fiscale prévisionnelle 2017       | = | 54 484,99   |
| Attribution corrective de neutralisation fiscale              | = | - 77 864,59 |
| Attribution de compensation 2017 après neutralisation fiscale | = | - 23 379,60 |

Votants: 26

Pour: 26

Contre: 0

Abstentions: 2

---

### **3 – Propositions de la commission des finances réunie le 27 février**

- Les jeux pour l'aire de jeux viennent d'être commandés
- L'achat d'un taille-haie est prévu, un devis pour l'achat d'une tondeuse a été reçu (environ 15 000 €).
- Demain est prévue la réunion avec Monsieur Moutardier pour tous les travaux sur les départementales des 3 communes historiques. Les devis se montent à peu près pour La Chapelle environ 30 000 € Baulne 100 000 € à Saint Agnan vers 25 000 €. Le choix des travaux se fera selon les subventions obtenues.
- Prévision de démaillage : logement et mairie St Agnan, du lavoir de La Chapelle, les devis sont en attente. Gouttière logement fuit. En gros 10 000 €.
- Voir plantation d'ifs au cimetière de Baulne.
- Columbarium, jardin du souvenir sur la Chapelle voir subvention
- La subvention CDDL de la 4CB se terminait en 2017 mais avec la fusion avec la communauté d'agglomération de la région de Château-Thierry s'est repoussé en 2018 donc possibilité de demander des subventions supplémentaires (Le Columbarium de La Chapelle par exemple).
- La subvention « Contrat de ruralité » : une réunion est prévu avant le 15 mars
- Prévoir un ralentisseur : coussin berlinois ?

Le travail sur le budget est commencé avec Patricia : Pour le moment : Fonctionnement = 839 000 €  
Projet de budget : chaque commission travaille avant et reporte les besoins à la commission budget.

---

### **4 – Parrainages élection présidentielle**

Lors de dernier conseil municipal, une discussion sur les parrainages aux élections présidentielles avait été partagée. Un tirage au sort pour parrainer les « petits Candidat » avaient été privilégié. Après débat, le parrainage sera du ressort des maires, chacun choisira de parrainer ou pas aux élections présidentielles.

Madame le maire déléguée de la Chapelle Monthodon demande si le lieu de vote sur La Chapelle Monthodon peut être changé puisque le déplacement d'une personne du village dans la salle prévue devrait être compliqué pour le vote des présidentielles. Des renseignements vont être pris. Des propositions sont aussi données pour aider la personne en difficulté à venir voter normalement sans changer de lieu de vote (ajout de rampe, aide au déplacement par des conseillers...)

---

### **5 – Elagage ou abattage de tilleuls**

- Le tilleul sur Nogent doit être ou élagué ou abattu, des devis sont attendus. Monsieur Larangot JP propose de le faire gratuitement. Le conseil municipal préfère le faire élaguer par un professionnel pour cause de sécurité et d'assurance. Un conseiller propose de remplacer l'arbre par un nouveau. Louison va vérifier l'état de l'arbre.
- Un administré a élagué un tilleul se trouvant sur un terrain de la commune avec l'accord du maire. Il demande la participation de moitié du tarif de l'élagage soit 300 €.

---

### **6 – Problèmes de stationnement sur la commune**

A Montchevret il va y avoir un lotissement 3 maisons ce qui risque de poser des problèmes de stationnement. Même si, pour des constructions récentes, il est obligatoire de prévoir 2 places de parking par habitation.

Le conseil municipal propose de faire respecter le règlement de la voirie. Comme c'est une voie poids lourds, le conseil municipal propose que le stationnement soit simplement interdit.

---

## **7 – Demandes de subventions**

Des dossiers de demandes de subventions ont été envoyés :

- Eglise de la Chapelle (DRAC, Réserve Parlementaire, DETR)
- Salle de bain de l'auberge (Fonds de ruralité, LEADER)
- Accessibilité (DETR)
- Panneaux de signalisation (DETR)
- Desherbeuse (Agence de l'Eau, Plan de Gestion des Espaces verts)

---

## **8 – Permanences des bureaux de vote élections présidentielles**

St Agnan et la Chapelle ont organisés leurs bureaux. Baulne va prévoir cette organisation.

---

## **9 – informations et questions diverses**

- 16 avril commémoration du Chemin des Dames.
- Visite du préfet et Sous-préfet : le 24 mars 14h30-17h (visite par communes historiques) Pour Baulne en Brie Les Anes de l'Omois (fabrication de Savon et de cosmétiques à base de lait d'ânesse), vigneron, Robot de traite. FR3 souhaite venir mais accord Préfet et Sous-Préfet. Finir par un pot à Baulne en Brie.
- Mme Cernet pose un problème adresse qui n'est du ressort de la mairie. Problème dû à une erreur de l'entreprise.
- Le conseil municipal remet en discussion sur le changement de rue. Le conseil municipal souhaiterait changer quelques noms de rues qui sont en double emploi (causé par la fusion des communes) mais doit lister toutes les démarches pour changer les rues (coûts divers, changement de voirie... reposer la question au préfet pour le Kbis pour les sociétés (payant car les statuts sont à changer - coût d'un avocat, greffe, annonce légale soit un total de 700€ à 1200 €). Pour les entreprises individuelles le changement de nom de commune suite à une création d'une commune nouvelle pas de coût supplémentaire... Il faudrait lister également les sociétés qui se trouvent dans les rues de mêmes noms pour minimiser les coûts au maximum des sociétés.
- Proposition de menu repas des anciens du 25 mars par Raynald (Carbonnade).
- Le Syndicat intercommunal du secteur scolaire de Condé propose de refaire « Guitares en Picardie » accueilli l'année dernière à La Chapelle Monthodon. Le renouvelle-t-on cette année ? Ainsi que Musique en Omois ? Il faut beaucoup de bénévoles pour se charger de ces manifestations.
- Les nouveaux habitants ne se présentent pas forcément en mairie pour se faire connaître. Il serait bien de faire une petite cérémonie ou rencontre. Faire un livret d'accueil...
- La Commission d'informations prévoit une réunion au printemps pour débriefing du bulletin avant de refaire le suivant.
- Il faudrait recommuniquer la liste des commissions aux conseillers.

Fin de la séance à 23h00

Les membres du conseil

Le maire